



SOMMAIRE

Colza

- Réseau d'observation 2009-2010
- Stade phénologique et état de la culture
- Charançon de la tige du colza
- Puceron cendré
- Melligèthes

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine Grandes cultures sont les suivantes :

ARVALIS Institut du Végétal, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Cdeo, CETIOM, Conseil Deguilhage, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 40, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, Sodepac, Terres du Sud

Les rédacteurs du BSV Grandes cultures sont :

FREDON Aquitaine, ARVALIS Institut du Végétal, CETIOM et CDA 64

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon de la tige du colza** : très faible activité, risque nul à ce jour. Poursuivez les relevés de cuvettes

Colza

• Réseau d'observation 2009-2010

Sur Aquitaine, le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) comporte **16 parcelles de référence** (Cf. BSV N°1). 10 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation au cours de ces sept derniers jours

• Stade phénologique et état de la culture

Les colzas n'ont pas beaucoup poussé ces derniers jours. 60% des parcelles sont encore au stade C1 (apparition des jeunes feuilles au centre des plantes). Cependant, sur l'ensemble des parcelles, les plantes ont engagé un début d'élongation (stade C2- entre-noeuds visible) dans des proportions plus ou moins importantes selon les situations. Elles devraient rapidement atteindre le stade C2.

• Charançon de la tige du colza

A ce jour, seulement 50% des parcelles enregistrent une activité. 4 parcelles avec un seul charançon de la tige du colza piégé et une parcelle (secteur Issigeac) avec 5 insectes capturés. D'autres cuvettes enregistrent des piégeages, mais il s'agit de charançons de la tige du chou, non nuisibles pour le colza.

Directeur de publication :
Dominique Graciet,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture d'Aquitaine
Cité mondiale
6, Parvis des Chartrons
33075 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 01 33 33
Fax 05 57 85 40 40
<http://www.aquitainagri.org/>

Supervision :
DRAAF / Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine
51, rue Kièser
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 00 42 03
<http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Grandes cultures



Attention à la confusion entre le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou. Ce dernier se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes. Cette différence est visible que sur insectes secs, donc attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes.

Les conditions climatiques des prochains jours ne devraient pas être très favorables à une intensification des vols sur l'ensemble de la région. Cela vous sera confirmé lors du prochain BSV. Surveillez très régulièrement vos pièges.

Période de risque : Elle conjugue la présence de femelles aptes à la ponte avec présence de tige tendre.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-noeuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés).

Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, **il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque.** La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant une déformation de la tige voire même son éclatement sur toute la longueur.

- **Puceron cendré**

Aucune colonie observée sur le réseau à ce jour

- **Méligèthes**

Aucun insecte observé sur le réseau à ce jour

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).